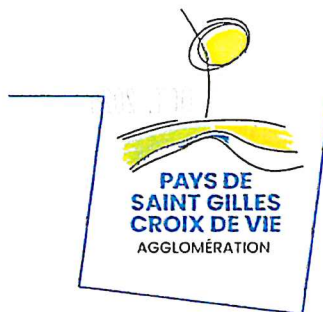




République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT GILLES
CROIX DE VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 31

DELIBERATION
n° 2025 - 05 - 27

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le - 9 OCT. 2025

ID : 085-200023778-20251002-DL2025_05_27-DE

SLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"

Séance du 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 octobre, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 25 septembre, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Frédéric FOUQUET, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Patricia ROUVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Sylvie MORNET, Isabelle TESSIER, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAudeau, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jean-Pierre STEPHANO, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Dominique BRET, Céline DELOMME, Catherine GALAND, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Dominique SIONNEAU, Thomas PERROCHEAU, Sandra DUBOS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Tiphane JACOMINO, Olivier ROBIC, Valérie VECCHI, Lucien PRINCE.

Pouvoirs : Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Céline DELOMME à Frédéric FOUQUET / Catherine GALAND à Philippe MOREAU / Stéphane GUIBERT à Jean SOYER / Muriel HABERT à Isabelle TESSIER / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Sandra DUBOS à François BLANCHET / Olivier ROBIC à Kathia VIEL / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER / Lucien PRINCE à Laurent DURANTEAU.

Isabelle TESSIER est désignée secrétaire de séance.

**Autorisation de signature des marchés de
fourniture, livraison, montage et mise en service
d'un véhicule équipé de collecte en porte à porte
des déchets ménagers et assimilés
de 16 tonnes environ**

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Afin de remplacer la Benne à Ordures Ménagères utilisée pour effectuer la collecte des ordures ménagères en porte à porte dans les petites rues de Saint Gilles Croix de Vie acquise en 2012, une consultation allotie en deux lots, a été lancée selon la procédure d'appel d'offres le 1^{er} août 2025 :

- Lot 1 : Fourniture d'un porteur de bennes à ordures ménagères de 16 T ;
- Lot 2 : Fourniture d'une benne mono opérateur à ordures ménagères 10 à 12 m³ - environ 7T utiles et d'un lève-conteneur automatique

Cinq plis ont été reçus avant la date et l'heure limite de remise des offres fixées au 4 septembre 2025 à 12h00 :

- SEMAT (2 plis déposés sur le lot 2, le 1^{er} pli a donc dû être rejeté sans être ouvert)
- FAUN ENVIRONNEMENT (lot 2)
- TERBERG MATEC (lot 2)
- STARTRUCKS (lot 1)

La Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 2 octobre a décidé de l'attribution des deux lots de cette consultation au vu du rapport d'analyse des offres, établi selon les critères de jugement des offres suivants :

Pour le lot 1 Fourniture d'un porteur de bennes à ordures ménagères de 16 T :

- 1 - Prix des prestations sur la base du prix forfaitaire (50 %)
- 2 - Valeur technique (40 %) jugée selon les sous-critères suivants :
 - *Puissance et caractéristiques de la motorisation (10 %) ;
 - *Caractéristiques techniques et qualité technique du châssis (10 %) ;
 - *Caractéristiques et qualité techniques de la cabine (10 %) ;
 - *Caractéristiques et qualité techniques de la transmission (10 %).
- 3 - Conditions de garantie, de maintenance et service après-vente (5 %)
- 4 - Incidences énergétiques et environnementales du véhicule (5 %)

Pour le lot 2 : Fourniture d'une benne mono opérateur à ordures ménagères 10 à 12 m³ - environ 7 T utiles et d'un lève-conteneur automatique

- 1 - Prix des prestations sur la base du prix forfaitaire (50 %)
- 2 - Valeur technique (40 %) jugée selon les sous-critères suivants :
 - *Caractéristiques et qualité technique de la benne (20 %) ;
 - *Caractéristiques et qualité techniques du lève-conteneur automatique (10 %) ;
 - *Caractéristiques et qualité techniques de la transmission (10 %).
- 3 - Conditions de garantie, de maintenance et service après-vente (10 %)

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5216-1 et suivants,
Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2124-1, L.2124-2, L2431-1 et suivants, R.2124-1, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 et son annexe 20,

Vu les crédits inscrits au Budget REOMI,

Vu la décision d'attribution prise par la Commission d'Appel d'Offres du 2 octobre 2025,

Vu l'avis d'appel à concurrence envoyé à publication sur le BOAMP et le JOUE le 1^{er} août 2025 et la publication du DCE sur le profil acheteur marchés sécurisés,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le rapport d'analyse des offres et le classement qui en résulte ;

Article 2 : PREND ACTE des décisions d'attribution prises par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa réunion du 2 octobre 2025, à savoir :

- Attribution du lot 1 Fourniture d'un porteur de bennes à ordures ménagères de 16 T au candidat STARTRUCKS pour un montant de 87 600,00 € HT ;

- Attribution du lot 2 Fourniture d'une benne mono opérateur à ordures ménagères 10 à 12 m³ - environ 7T utiles et d'un lève-conteneur automatique au candidat SEMAT, pour un montant de 116 468,00 € HT ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés de fourniture, livraison, montage et mise en service d'un véhicule équipé de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés de 16 tonnes environ avec les attributaires désignés par la CAO et à prendre tout acte d'exécution de ces marchés.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,



Isabelle TESSIER

Certifié exécutoire par le Président compte tenu : - 9 OCT. 2025

- de la transmission au contrôle de légalité le :
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : - 9 OCT. 2025

Givrand, le 7 octobre 2025

Le Président,



François BLANCHET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.